

**LISTE DES ARRETES PORTANT CONSTATATION DE L'ETAT DE CATASTROPHE  
NATURELLE**

**COMMUNE DE MAROLLES-EN-BRIE**

Les reconnaissances dont ont bénéficié les communes sont prises en compte depuis le 2 février 1995.

Ces informations sont données à titre indicatif ; la liste complète des arrêtés portant constatation de l'état de catastrophe naturelle sur la commune de Marolles-en-Brie est consultable sur le site Internet [www.prim.net](http://www.prim.net) .

<b>INSEE</b>	<b>Commune</b>	<b>Risque</b>	<b>Date début</b>	<b>Date fin</b>	<b>Date arrêté</b>	<b>Date JO</b>
94048	Marolles-en-Brie	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/01/1993	30/04/1997	02/02/1998	18/02/1998
94048	Marolles-en-Brie	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/05/1997	31/12/1998	19/05/1999	05/06/1999
94048	Marolles-en-Brie	inondations, coulées de boue et mouvements de terrain	25/12/1999	29/12/1999	29/12/1999	30/12/1999
94048	Marolles-en-Brie	mouvements de terrain différentiels consécutifs à la sécheresse et à la réhydratation des sols	01/07/2003	30/09/2003	25/08/2004	26/08/2004